

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

PRESENTS : Bernard NOUALY, Alain BOS, Laurence SEYCHAL, Daniel FAYARD, Gérard COURTIAL, Joël CHARRETTE, Marie TERRAS, Grégory ROSTAIND, Sophie GUIRON, Karine MAZAT

EXCUSES : Marie TERRAS (procuration à Alain BOS) Joël CHARRETTE (procuration Bernard NOUALY)

ABSENT : Grégory ROSTAIND

Début de séance 20h16

- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

Compte rendu accepté à l'unanimité.

Alain nous fait part des questions posées par Sandrine ROSTAIND

Quatre familles souhaiteraient que la garderie ouvre à 7h plutôt qu'à 7h30.

Le souhait des familles est pris en considération. Karine et Marie se chargent de regarder les plannings pour visualiser les heures à rattraper d'Amélia et les heures supplémentaires de Fabienne qu'il faut régulariser.

Si un avis favorable est accordé, cet horaire d'ouverture sera mis en place pour la période 2 juin au 7 juillet 2017.

- **VOTE BUDGET 2017 + TAXES LOCALES**

Il faut voter les taux d'imposition :

Actuellement les taux sont de : 7.34% pour la taxe habitation, 13.44% pour le foncier bâti et 56.50% pour le foncier non bâti.

Proposition faite de passer le taux de la taxe habitation à 7.50 %

Après délibération :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

- **CANTINE SCOLAIRE**

Une convention entre la Mairie et le restaurant des PECHERS (fabrication et livraisons des repas du 2 mai au 7 juillet), sera signée.

- REPRISE DELIBERATION « PRODUITS IRRECOUVRABLES

Il faut la revoter car le trésor nous doit 500 € sur 2016. Elle a été annulée par le trésor en 2016 qui nous demande de la revoter.

- RETRAIT DELIBERATION « DEPENSES INVESTISSEMENTS »

On ne peut plus prendre de délibération car la date est dépassée (15 avril 2017)

- ORGANISATION ELECTIONS PRESIDENTIELLES

- ✚ BUREAU : Daniel FAYARD, Joël CHARRETTE, Bernard NOUALY, Laurence SEYCHAL

- ✚ 8h - 10h15 : Daniel FAYARD, Laurence SEYCHAL

- ✚ 10h15 - 12h30 : Grégory ROSTAIND, Gérard COURTIAL

- ✚ 12h30 – 14h45 : Alain BOS, Joël CHARETTE

- ✚ 14h45 – 17h : Bernard NOUALY, Marie TERRAS

- ✚ 17h – 19h : Karine MAZAT, Sophie GUIRON

Daniel souhaite faire part de sa colère contre la gendarmerie de LAMASTRE, qui n'a pas voulu prendre la procuration de sa fille sous prétexte que le permis de conduire n'était pas une pièce d'identité. Après appel téléphonique, le maire, a appris que le gendarme qui a reçu Lisa FAYARD, n'était pas habilité à prendre les procurations.

- QUESTIONS DIVERSES (COMPTEURS LINKY, DEPOSE COMPTEUR EAU, BAL ITINERANT)

- COMPTEUR LINKY

Conseil nous est donné d'annuler la délibération prise contre le compteur LINKY (pour éviter le tribunal) et de prendre une motion précisant que les anciens compteurs sont notre propriété aussi nous les conservons en place.

Nous allons nous renseigner auprès de la CNIL pour confirmation que la motion prise sera recevable.

- DEPOSE COMPTEUR

Olivier KELLER demande la dépose de son compteur « eau » suite à la décision du Conseil

Municipal de donner à VEOLIA la concession.

Il ne souhaite pas cautionner cet organisme.

La collectivité enlèvera le compteur et demandera à VEOLIA de vérifier les canalisations attenantes après la dépose pour éviter tous problèmes suite à d'éventuelles fuites conséquentes à cette intervention.

Le conseil accepte ce choix d'Olivier KELLER.

➤ BAL ITINERANT :

Le bal sera accueilli à SAINT JEAN CHAMBRE cette année. Les frais seront partagés entre les Amis de ST JEAN et la mairie, soit : 350 € chacun.

Fin du Conseil : 00h04

Pas de décision prise concernant la date du prochain Conseil.